

LE SNES-FSU, UN OUTIL INDISPENSABLE au service de la Profession et du Service public d'Éducation !

Un syndicat à l'offensive

Le Gouvernement ne cache pas sa volonté d'attaquer frontalement notre modèle social mais aussi notre système éducatif. Retraites, salaires, conditions de travail, réformes, les mesures prises par E. Macron, E. Philippe ou J.M Blanquer vont toutes dans le sens d'une régression aux antipodes des valeurs de progrès social et de démocratisation que nous défendons. **Le SNES-FSU a pris ses responsabilités et a mené l'action depuis plusieurs mois.**

→ **RETRAITES** : décryptage de la réforme, mise en place d'un simulateur en novembre, construction d'une grève réussie le 5 décembre et appel à des suites immédiates, nouveaux types d'action (retraites aux flambeaux...). **La FSU, fédération à laquelle appartient le SNES, est un élément moteur de l'intersyndicale.**

→ **SALAIRES** : mise à l'agenda politique et public du sujet de la faiblesse de nos salaires (campagne « salaire correct exigé » l'an dernier). Si les propositions du Ministre sont très loin du compte, aujourd'hui, **plus personne ne remet en cause notre déclassement salarial et l'urgence de notre revalorisation.**

→ **LYCÉE** : le SNES-FSU a été le premier à dénoncer les problèmes posés par les E3C. Dès octobre, il a agi, demandé l'annulation de la première session et, face à l'intransigeance du Ministre, a appelé à la grève. Aujourd'hui, plus personne ne défend les E3C et le Ministre reconnaît lui-même que les épreuves doivent évoluer. **Le SNES-FSU continue d'exiger des épreuves nationales, terminales et anonymes.**

Un syndicat présent au quotidien

Tous les militantes et militants sont d'abord vos collègues, c'est-à-dire des personnels en charge de classes, qui connaissent la réalité du métier au quotidien et qui la partagent avec vous. Forts de cette expérience de terrain, **ils sont les mieux placés pour vous aider et vous défendre**, d'autant plus que le maillage territorial du SNES-FSU (2/3 des établissements de l'académie ont une section SNES-FSU) nous permet d'avoir une connaissance très fine du terrain : postes, conditions de rentrée et conditions de travail, nous avons des informations fiables pour vous !

Un syndicat présent pour vous défendre et vous informer sur vos droits

Mutations, promotions, ou tout simplement, une question pour faire valoir vos droits ? **Le SNES-FSU est à vos côtés.** Dans un contexte où le Gouvernement cherche à réduire toutes les instances collectives de défense des personnels (disparition des CAPA), **le SNES-FSU, fort de son expertise sur tous ces sujets, est là pour vous informer, vous aider à élaborer une stratégie efficace pour faire valoir vos droits** : recours lors des mutations par exemple.

Se syndiquer pour toutes ces raisons... et bien d'autres !

Le SNES-FSU est le syndicat majoritaire dans le 2nd degré : il est donc un outil incontournable au service de la Profession et du Service public d'Éducation !

Il ne vit que des cotisations des adhérents. Se syndiquer c'est nous donner les moyens, et donc vous donner les moyens, d'être défendus efficacement, individuellement comme collectivement. Sans syndicat, sans le SNES-FSU, chaque collègue risque d'être isolé, faisant face à l'arbitraire des décisions de l'Administration. **Avec le SNES-FSU, vous faites valoir vos droits et vous défendez une conception ambitieuse de nos métiers et du Service public.**

Le SNES-FSU, c'est vous, c'est nous, syndiquez-vous, rejoignez-nous !



Les militants de la section académique du SNES-FSU Versailles